



INFORMATION DE PRESSE

sous embargo jusqu'au mercredi 5 novembre 2008 – 19H00 CET

CFE obtient le contrat du tunnel ferroviaire du "Liefkenshoek"

"Locorail", un consortium constitué de CFE, VINCI Concessions et BAM PPP, vient d'obtenir d'Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire pour la Belgique, le contrat du tunnel ferroviaire du "Liefkenshoek" situé au nord-ouest du Port d'Anvers.

Ce tunnel crée une liaison supplémentaire entre la rive gauche et la rive droite du port d'Anvers qui connaît un développement important suite à la mise en service du "Deurganckdok". Ce contrat, de type DBFM (Design, Build, Finance, Maintain) d'un coût total de 841 millions d'euros est d'une durée de 42 ans, période de construction comprise. La participation de CFE en "Locorail" est de 25%.

"Locorail", société concessionnaire, a confié les travaux de construction qui s'élèvent à 680 millions d'euros à la société momentanée "Locobouw", composée de MBG, VINCI Construction Grands Projets, CEI-De Meyer et Wayss & Freytag. La part de MBG (groupe CFE) est ici également de 25%. Ce contrat porte sur le design et la construction d'une infrastructure ferroviaire d'une longueur de 16,2 km en double voie dont :

- 4,76 km de plateforme ferroviaire en remblais
- 4,27 km d'infrastructure en tranchée ouverte et couverte
- 1,2 km de tunnel existant (réouverture du tunnel existant de Beveren non mis en service à ce jour)
- 5,97 km en double tunnel foré (diamètre intérieur de 7,30 m).

Les travaux de construction débuteront fin 2008 pour s'achever mi-2013.

"Locorail" assurera elle-même la maintenance des infrastructures (inspections et entretien des ouvrages, mesures d'ovalisation, étanchéité et injection des fissures, réparation) et des équipements électromécaniques (pompes, ventilation et conduites anti-incendie) jusqu'en 2051.

Cet investissement sera financé par la Banque Européenne d'Investissement, d'une part, et six banques commerciales, d'autre part : BayernLB, Bank Nederlandse Gemeenten, Fortis Banque, ING Bank, Banco Santander et Société Générale Corporate & Investment Banking. Ce financement, d'une durée de 35 ans, sans recours contre les actionnaires, sera remboursé par le paiement d'une redevance trimestrielle au terme de la construction. Celle-ci reste liée à la disponibilité réelle des ouvrages pour l'utilisateur.

Par cette opération, CFE renforce sensiblement son carnet de commandes en génie civil, ce qui lui permet, compte tenu des contrats importants obtenus au cours des 12 derniers mois (Diabolo, Coentunnel, Delft) d'aborder les prochains exercices avec sérénité.

CFE réalise également un des grands objectifs définis lors de son augmentation de capital réalisée en 2006, à savoir prendre une position significative sur le marché des grands travaux en partenariat public privé générateurs de flux récurrents.

CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext Brussels, dont VINCI détient 47% du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe centrale. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital de DEME, un des leaders mondiaux du dragage.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet : www.cfe.be

Note à la rédaction :

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :

- *Renaud Bentégeat, administrateur délégué
Tél. : +32.2.661.13.27
GSM : +32.497.514.445
E-mail : rbentégeat@cfe.be*

- *Jacques Ninanne, directeur général adjoint corporate - directeur financier et administratif,
Tél. : +32.2.661.17.28
E-mail : jninanne@cfe.be*

- *Yves Weyts, directeur développement durable, synergies et communication,
Tél. : +32.2.661.14.52
GSM : +32.497.514.411
E-mail : yweyts@cfe.be*